



MINISTÈRE PUBLIC DU CANTON DU VALAIS  
STAATSANWALTSCHAFT DES KANTONS WALLIS  
Procureure générale / Generalstaatsanwältin

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

RAPPORT ANNUEL 2024

**Le ministère public a traité 13'072 dossiers en 2024. Pour la première fois de l'histoire du parquet valaisan, le nombre de nouvelles affaires entrées en une année a dépassé la barre des 13'000.**

En 2024, le ministère public en enregistré 13'118 nouvelles affaires.

Les 29 unités juristes assistées des six greffiers et des collaborateurs de chancellerie ont liquidé 13'072 dossiers, soit plus de 8% de plus que durant l'exercice précédent (12'083 en 2023). Le taux de liquidation est toujours légèrement inférieur à 100% et malgré une augmentation du taux de liquidations, les stocks continuent d'augmenter ce qui ne manque pas d'inquiéter pour l'avenir. Tenant compte des jours ouvrés et des repos bien mérités, la liquidation des plus de 13'000 dossiers représente près de deux dossiers par jour par procureur. Je suis fière de pouvoir compter sur l'engagement des procureurs et des greffiers et je les remercie.

En une année, il y a eu presque 800 nouveaux dossiers de plus. Cela représente une augmentation de 6.4%. Depuis le 1er janvier 2019, date à laquelle de nouveaux magistrats ont été attribués au ministère public, il y a une augmentation d'environ 38% de nouveaux dossiers (9'534 au 31.12.2018 à 13'118 au 31.12.2024). Les greffiers nouvellement octroyés ont apporté une aide substantielle mais insuffisante pour résorber cette augmentation sans précédent.

Le ministère public demande aujourd'hui aux autorités du canton de lui allouer 6 postes de secrétaires de direction, les 2 postes de greffiers manquant ainsi qu'un poste de magistrat, ou, à tout le moins, une substantielle augmentation du budget extraordinaire, pour poursuivre la réorganisation du ministère public, de maintenir une politique criminelle répressive de qualité et de baisser les stocks de dossiers.

Un merci tout particulier revient au personnel d'intendance, aux huissiers, à l'huissier-concierge, aux secrétaires de direction et aux collaborateurs administratifs. Mes remerciements vont aussi aux autorités politiques qui, je l'espère, entendront ce message, au Commandant et aux membres de la police cantonale pour l'excellente collaboration.

Le rapport annuel peut être consulté en ligne sous le lien :  
<https://www.vs.ch/web/mp/jahresberichte>

Sion, le 3 avril 2025

La procureure générale

Beatrice Pilleud